

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Présentation et commentaire des différents tableaux et des courbes proposés dans « les outils du débat ».

Le point sur les principes et les objectifs fixés par la Loi d'Orientation de 1989. Des améliorations existent, mais il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'égalité des chances.

Bref exposé de la problématique du collège

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Des constats et des interrogations sur les solutions à apporter

1- Sens de l'effort et l'autonomie

Il existe une grande coupure entre l'école primaire et le collège. La charge de travail est plus importante en 6^e. Les élèves entrant en 6^e n'ont pas eu l'habitude des devoirs à la maison et de l'effort quotidien qu'ils nécessitent. Il faut absolument revenir au travail écrit à la maison, quantitativement adapté à l'âge des élèves en école primaire.

Il existe d'autre part des disparités entre des élèves qui ont déjà des méthodes de travail et d'autres qui ont des problèmes d'organisation. La méthodologie est du ressort de l'école

Définition des contenus de l'ATP ? Soutien dans une discipline particulière ou méthodologie par le professeur principal ? Il faut privilégier la relation d'aide en travaillant par blocs littéraires et/ou scientifiques avec des groupes restreints (5 ou 6) pour les élèves qui en ont besoin. Donner des méthodes de travail. Evaluer et valoriser les progrès.

2- Le rôle des parents

On retrouve ces disparités dans le suivi du travail scolaire selon les familles.

Pour aider les parents, on peut, outre les conseils méthodologiques déjà dispensés par le professeur principal, leur indiquer le guide « les bons conseils du Collège Jean Rostand ainsi que le Vade-mecum rédigé à leur intention, afin qu'ils comprennent ce qui est demandé à l'élève. Il peuvent valoriser le travail de leur enfant en étant présents le soir et en demandant des comptes.

Comment les amener à s'intéresser à ce que fait leur enfant ?

Une idée nouvelle qui porte ses fruits : la remise en main propre par le professeur principal, du bulletin scolaire au premier trimestre, puis les trimestres suivants, si l'élève est en difficulté ou pose des problèmes de comportement. Cela permet d'engager le dialogue avec chaque famille.

On pourrait envisager de faire signer tous les devoirs également.

Il faut développer la confiance entre parents et enseignants, simplifier les relations, dédramatiser.

Il est proposé également de rechercher des bénévoles retraités

3- Tutorat

Pour les autres niveaux, un tutorat peut également être institué, et existe déjà en 3^e au collège, pour que les plus autonomes aident les plus faibles à s'organiser. Il faudra dans ce cas veiller à ce que l'élève ne se complaise pas dans le rôle de l'assisté et qu'il devienne peu à peu autonome.

Cela contribuerait peut-être à modifier les relations entre enfants (souffrance de l'enfant en échec, mais aussi de celui qui réussit et qui est isolé)

4- L'attention et la concentration

On constate qu'un certain nombre d'enfants ne sont pas attentifs et ont des problèmes pour se concentrer. Or ce ne sont pas des notions que l'on apprend à l'école. Comment les travailler ?

5- Les élèves en grande difficulté

Un élève en difficulté ne travaille pas efficacement. Pour y remédier, quelques moyens sont mis à la disposition des équipes : ATP et soutien en 6^e, études dirigées en 5^e, dispositif « Aide et soutien » en 4^e. (Voir sujet n°08)

6- Le sens de l'effort et la motivation

Comment réaffirmer le sens du travail ?

L'élève est souvent consommateur. Il subit l'influence de la télévision qui véhicule l'idée que tout est une question de chance, et qu'on peut devenir sans effort, une star...

Il faut travailler le goût de l'effort dès le plus jeune âge

Problème de la prise de conscience de l'enjeu de l'école. Pourquoi travailler ? Pour qui ?

Difficulté de redonner des perspectives d'avenir dans un environnement socio-économique qui se délite.

Il faut travailler sur l'objectif à atteindre pour donner du sens aux apprentissages (ex. stages en entreprise). La 3^e en alternance semble une bonne formule, mais comment organiser les transports pour les collèges ruraux ?

Un gros travail à faire sur l'orientation en fin de 3^e.

Les programmes sont trop ambitieux et trop abstraits : les élèves ne sentent pas l'implication de ce qu'ils apprennent dans la réalité. Par exemple, en Français, il faudrait alléger la terminologie : parler de « schéma narratif » à un élève de 6^e est déjà un obstacle.

Il faut refondre les programmes, faire un tri, aller à l'essentiel : par exemple, en Français, écrire convenablement, s'exprimer à l'oral, lire correctement, posséder l'orthographe, maîtriser l'information, prendre plaisir à lire.

Il faut varier les techniques d'apprentissage. Rendre les savoirs plus concrets. Par exemple, étudier le théâtre de Molière en allant voir du théâtre et non seulement sur le papier (mais alors de pose le problème du budget !)

Développer le plaisir d'apprendre : par l'aspect ludique mais pas constamment. Valoriser l'effort pour montrer qu'il y a un plaisir de l'effort.

Il faut valoriser toutes les disciplines

Il faut disposer de plus de temps et de lieux propices pour échanger, discuter entre adultes et élèves.

13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Des constats

- 1- Les élèves en grande difficulté en 6^e sont ceux qui, souvent dyslexiques, ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture.
- 2- Les professeurs de collège, comme les professeurs des écoles, sont démunis face aux problèmes de dyslexie qui requièrent des compétences spécifiques : ils manquent d'informations et de formation sur ce sujet.
- 3- Ce sont souvent les enfants de milieu défavorisés qui éprouvent les plus grandes difficultés (parents en difficulté familiale, sociale, culturelle, qui ont des rapports difficiles avec l'Ecole, ayant souvent connu eux-mêmes l'échec scolaire...). C'est également parmi eux que l'on trouve le refus d'une prolongation du cycle 2 ou le découragement rapide face au traitement par un orthophoniste des problèmes de dyslexie pour leur enfant.

- 4- C'est dès la petite enfance autour des familles et dans les premières années de la scolarité qu'il faut agir, au moment de l'apprentissage des « fondamentaux » : lecture écriture calcul.
- 5- A l'heure actuelle, le dépistage est bien fait, mais les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des problèmes. La classe d'adaptation qui permettait une prise en charge individualisée et une remise en confiance des élèves en difficulté rendait possible un passage en douceur dans le cycle commun, a disparu.
- 6- Les élèves en difficulté en 6^e ressentent plus vivement le passage à une multiplicité de professeurs différents et ils ne sont pas prêt à aborder une langue étrangère alors même qu'ils ne maîtrisent pas leur langue maternelle.
- 7- Les structures existant pour les élèves en grande difficulté (SEGPA et Classe Relais, sont certainement une bonne solution, mais sont trop éloignées et il n'existe aucun moyen de transport pour s'y rendre).
- 8- Trop de jeunes en grande difficulté scolaire sortent sans solution et ne réussissent pas à s'insérer dans la société et cette situation, selon toute vraisemblance, aggravera les inégalités pour les générations suivantes.

Des propositions

- 1- Prendre en compte le niveau de maturité et le rythme de l'enfant pour l'apprentissage de la lecture. Tous les enfants ne sont pas prêts à 6 ans et certains auront besoin de plus de temps pour apprendre à lire. Lorsqu'une prolongation du Cycle2 est jugée nécessaire par l'équipe éducative pour conforter les apprentissages fondamentaux, leur avis doit être prépondérant en cas de refus de la famille.
- 2- Si la plus grande ouverture est primordiale pour la socialisation, la psychomotricité et la préparation aux apprentissages en maternelle, il faut éviter la dispersion entre de multiples matières et axer sur la lecture, l'écriture et le calcul au cycle2 pour pouvoir ensuite profiter de la curiosité naturelle des enfants et ouvrir à nouveau sur les activités d'éveil et d'expérimentation.
- 3- Prendre en charge des élèves déjà en difficulté de langage, dès la grande section de maternelle par des professeurs des écoles spécialisés.
- 4- Intervenir le plus tôt possible avec des effectifs très allégés pour individualiser et remettre en confiance.
- 5- Aider davantage les familles en difficulté, pas seulement au niveau financier, mais par un renforcement du suivi social et du dialogue.
- 6- Renforcer dans chaque secteur, au plus près des besoins, les équipes d'aide spécialisée, en associant à l'intérieur de l'école, instituteur(trice) spécialisé(e), psychomotricien(ne), rééducateur(trice) en pédagogie, psychologue, médecin scolaire, infirmière, assistant(e) sociale, orthophoniste. Cette équipe pourrait également se déplacer dans les écoles environnantes et intervenir dans le collège proche, pour s'occuper également des élèves en grande difficulté en 6^e et aussi pour informer /former les professeurs aux problèmes de dyslexie et à la manière dont il convient de les traiter.
- 7- Revoir la formation en IUFM : ne pas se contenter de la didactique des disciplines, mais faire une plus grande part aux méthodes pour aider les élèves en grande difficulté de lecture écriture, psychologiques etc....
- 8- Rapprocher les classes de SEGPA et les Classes Relais de l'établissement ou mettre en place un moyen de transport.
- 9- Ne pas recréer de classes de relégations mais au contraire, prendre en charge les enfants sur une partie de l'emploi du temps par tout petits groupes et faire en sorte qu'ils rejoignent les autres à d'autres moments.
- 10- Au collège, donner la possibilité d'effectuer la 6^e et la 5^e en 3 ans, avec un nombre réduit de professeurs volontaires pour privilégier la relation et redonner confiance. Ne pas introduire une langue étrangère si la difficulté est vraiment trop grande en lecture écriture, (ce qui pose le problème du passage dans le cycle commun par la suite).
- 11- Multiplier les aides et le soutien en tout petit groupe pour combler les lacunes et développer l'autonomie des élèves en difficulté pour donner à chacun sa chance d'élever son niveau de formation.

12- Au-delà du collège, renforcer les dispositifs d'insertion afin d'aider les élèves qui sortent sans solution.

Conclusion

Il faut dépister et agir très tôt, avec un enseignement spécialisé et l'intervention de spécialistes au sein de l'école, en mettant en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en difficulté en petits groupes, mais sans jamais les couper complètement du cycle « normal », et en ménageant des passerelles.

C'est l'un des enjeux majeurs pour l'école et la société. Il faut y consacrer tous les moyens nécessaires.

06. Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

1-Evaluer les élèves pour composer les classes et concevoir les rythmes.

Classes hétérogènes pour un collège unique

En 6^e, repérage des « lenteurs » de certains élèves

Au cycle central, on pourrait envisager un emploi du temps adapté

2/3 temps : tronc commun

1/3 temps : remédiation ou approfondissement

En 3^e, maintien des 3^e Technologiques et 3^e d'Insertion. Avec alternance en entreprise. (mais problèmes de structures d'accueil, d'éloignement, de transports...)

En 3^e générale :

2/3 temps : tronc commun

1/3 temps : options obligatoires dans toutes les matières

Les limites : la DHG et la gestion des emplois du temps

2-La préparation au lycée est-elle une fin en soi ?

La préparation au lycée général, technologique ou professionnel doit présenter une cohérence entre la 2^{nde} et le collège.

3-Les IDD ?

Les avis sont très partagés :

Une partie des professeurs pense qu'ils sont une perte de temps pour l'enseignement des disciplines, et qu'il vaut mieux utiliser ce temps pour du soutien-matière ou la composition de groupes réduits en sciences et technologie.

Au contraire, d'autres pensent qu'ils permettent le décloisonnement, favorisent l'autonomie par l'apprentissage de la démarche documentaire, introduisent de nouvelles méthodes de travail, permettent à l'élève de s'approprier un savoir (si minime soit-il pour certains), réintroduisent le plaisir d'apprendre en valorisant la production, permettent le travail de groupe.

Les IDD sont néanmoins vécus comme lourds dans la gestion des effectifs et de l'espace. Si l'on souhaite réellement la réussite de ce dispositif, il faut y mettre les moyens nécessaires :

* abonder suffisamment la DHG pour que :

-les IDD puissent fonctionner en effectifs moins importants, tout en n'entrant pas en concurrence avec la constitution des groupes en Technologie, Sciences Physiques et SVT,

-les IDD soient conduits par des professeurs volontaires et non ceux qui sont en sous-service.

* prévoir un(e) deuxième documentaliste au CDI ou, pour les collèges plus modestes, un(e) assistant(e) en documentation pour permettre à la fois l'implication dans les IDD et autres projets pédagogiques, la gestion courante du CDI et les autres missions du CDI.

Le B2i ?

Oui mais...

Malgré une politique résolument volontariste des collectivités territoriales pour équiper les établissements, des problèmes matériels incessants se posent dus à l'absence de personnel qualifié pour la maintenance du réseau et des ordinateurs.

Besoin de formation en informatique également des professeurs.

15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- Constitution de classes hétérogènes en réduisant le nombre d'élèves par classes, pour faciliter la gestion de la classe, pour traiter la diversité, pour aider les élèves en difficulté, pour individualiser la pédagogie.
- Mixité sociale et culturelle dans les établissements et dans les classes.
- Cohérence et cohésion des équipes éducatives, pédagogiques, administratives, de service, concernant la manière de responsabiliser les élèves, de gérer les situations de crises ou d'appliquer l'échelle des sanctions prévues dans le Contrat de Vie Scolaire, ce qui suppose des projets concertés et coordonnés par le chef d'établissement. Pour cela il faut instituer des rencontres, des concertations dans les emplois du temps afin que chacun puisse faire part des problèmes rencontrés.
- Dialogue avec les familles à l'occasion des rencontres parents-professeurs, de la remise des bulletins etc.....

Nous devons aller dans le même sens.

- Dialogue avec les élèves
- Instaurer dans les établissements, des lieux d'écoute et de dialogue avec des médiateurs (ex. psychologue, assistante sociale...) plus souvent présents dans l'établissement.
- Suivi et accompagnement des élèves en difficulté de comportement. Travail avec les partenaires sociaux, avec un psychologue.
- Suivi des événements survenant dans l'établissement.
- Prévoir suffisamment d'encadrement à la Vie Scolaire. Actuellement, il est impossible de surveiller à la fois tous les endroits « sensibles » de l'établissement entre 11h et 14 h.
- Tutorat par des professeurs volontaires.
- Actions éducatives destinées à responsabiliser les élèves. Ex : « Opération Je respecte mon environnement » pour garder le collège propre.
- Travaux d'utilité collective pour responsabiliser les élèves qui dégradent.
- Traiter la difficulté scolaire.
- Travailler sur la motivation
- Repenser la construction de l'établissement en faisant une large part aux espaces de Vie Scolaire, au côté des espaces pédagogiques proprement dits, afin de limiter l'excitation due au manque de place, au préau trop exigü et ouvert à tous vents, à l'absence d'un lieu de détente calme hormis le CDI (qui, en l'absence d'une deuxième documentaliste est obligé de fermer à l'heure du repas, en un moment sensible de la journée).

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Ce débat a réuni environ 80 personnes pour un collège de 350 élèves. Devant la rapidité avec laquelle il a fallu l'organiser, des personnes ont pu avant le débat, exprimer des doutes quant aux résultats de cette consultation trop proche selon eux d'une échéance électorale. Ils estiment en outre que ce n'est pas l'école qui va régler les problèmes de la société, mais qu'il faut d'abord éradiquer le chômage et la misère sociale pour pouvoir agir dans l'école. Ils n'ont donc pas participé au débat officiel, mais nous ont permis d'échanger sur ces thèmes. La transparence étant de mise et toute opinion pouvant s'exprimer, cela méritait d'être dit.

D'une manière générale, chacun a pu se féliciter des échanges riches qui ont pu naître à l'occasion de ce débat, et nous prévoyons de nous retrouver, parents et professeurs, pour la réflexion autour du projet d'établissement.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Traiter le plus tôt possible les facteurs de difficultés et d'échec scolaire (dyslexie, dyscalculie, difficulté sociale et culturelle), par le renforcement d'équipes réunissant des compétences diverses et complémentaires.

2 Agir contre les inégalités, et pour cela favoriser partout la mixité sociale et l'hétérogénéité en réduisant le nombre d'élèves par classe autour de 20, pour diversifier et individualiser réellement la pédagogie.

3 Refondre les programmes pour les harmoniser entre école-collège-lycées, réaménager les contenus de façon à mettre en exergue les compétences communes de base et les savoir-faire à acquérir au collège.